**ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE AURORE**

**Avenue de Belle Isle 62360 Saint-Léonard**

**🕿03.21.91.02.42**

**NOTE DE RENTRÉE 2017-2018**

**STRUCTURE DE L’ÉCOLE**

CP Mme Corvée CM1 Mme Delhors

CE1 Mme Georget CM2 M. Le Doujet

CE2 Mme Denèle secrétaire : Melle Honvault

Mme Foucher effectuera la décharge de M. Le Doujet le jeudi et un mercredi sur 4.

**HORAIRES DE L’ÉCOLE**

De 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 15h30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis et de 9h00 à 12h00 le mercredi.

2 professeurs assurent un service d’accueil à 8h20 et à 13h20.

La porte d’entrée est fermée à clé dès la sonnerie indiquant l’entrée en classe. Nous vous demandons de respecter les horaires d’entrée et de sortie.

En cas de problème pour récupérer votre enfant, merci de prévenir l’école.

**FICHES DE RENSEIGNEMENTS**

Des fiches de renseignements vous ont été remises. Ces fiches sont à remplir avec précision et à signer (téléphone, renseignements médicaux, renseignements en cas d’accidents, garde légale de l’enfant, etc ...)

*Tout changement : téléphone, adresse, situation familiale, durant l’année scolaire est à signaler par écrit à l’enseignant.*

Merci de renseigner et de nous rendre ces documents **au plus tard la semaine qui suit la rentrée.**

**ASSURANCES SCOLAIRES**

Les assurances scolaires sont obligatoires pour les activités se déroulant hors temps scolaire notamment : sorties scolaires. Il vous est donc recommandé de souscrire une assurance scolaire : responsabilité civile et individuelle accident.

Nous fournir l’attestation **AU PLUS VITE**, avant fin septembre.

**COMMENT ACCÉDER À L’ÉCOLE**

Par mesure de sécurité, l’école est fermée pendant le temps scolaire et périscolaire. Toute personne doit se présenter à la porte, côté parking et sonner au visiophone.

Pour l’accès à la garderie, porte sur la gauche au fond de la cour.

**SERVICE DE GARDERIE**

Au rez-de-chaussée au bout du couloir.

De 7h15 à 8h20 les lundis, mardis, jeudis, vendredis et de 7h15 à 8h50 le mercredi.

De 17h00 à 18h30 les lundis et jeudis et de 15h30 à 18h30 les mardis et vendredis.

De 12h00 à 13h00 le mercredi.

**SERVICE D’ÉTUDE**

De 15h30 à 17H00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

**SERVICE DE CANTINE**

2 enseignants assurent le service de cantine les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Pour les services périscolaires, tous les paiements et réservations de repas se font en ligne. cf. mairie.

**ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES (APC)**

De 15h30 à 16h45, selon les classes, à déterminer avec l’enseignant.

**QUELQUES POINTS :**

1. Tous les élèves disposent d’un cahier de texte : objet de correspondance entre l’école et la famille. Ce cahier doit toujours être dans le cartable de l’enfant et il est demandé aux familles de le consulter régulièrement et de le signer.
2. Une partie des objectifs de l’école est basée sur l’éducation à la citoyenneté avec comme buts principaux :

* Apprentissage de la vie collective.
* Respect de l’adulte.
* Respect des autres et entraide.
* Respect du matériel et des locaux.

Pour tout problème concernant votre enfant (discipline, santé, travail), n’hésitez pas à demander un rendez-vous pour rencontrer son enseignant.

1. Pour tout renseignement ou pour informer d’une absence, vous pouvez nous téléphoner ou nous envoyer un mail :

* 03.21.91.02.42
* [ecole.aurore@wanadoo.fr](mailto:ecole.aurore@wanadoo.fr)

**d)** Médicaments : l’école n’est pas habilitée à administrer des médicaments. Signaler à l’enseignant ou le directeur tout problème particulier.

**e)**  Vêtements : chaque année, un nombre important de vêtements reste à l’école sans être réclamé. N’hésitez pas à signaler rapidement la perte d’un vêtement. Il est recommandé d’écrire le nom de l’enfant sur ses affaires (sur une étiquette intérieure par exemple).

**f)** Piscine : la natation fait partie des apprentissages obligatoires. Les dispenses ne peuvent être accordées que pour raison médicale et par le médecin scolaire. Le planning sera précisé par chaque enseignant concerné. Sans l’aide des parents pour encadrer les groupes, les enseignants ne pourront pas se rendre à la piscine. Des stages d’agréments sont proposés pour pouvoir accompagner.

**g)** Fournitures : Tout matériel fourni par l’école (livres, fournitures, livres de bibliothèque) détérioré ou perdu sera remplacé par la famille au plus vite.

**h)** Pour les CP et les nouveaux élèves, une visite de l’école en présence des parents sera organisée courant juin.

**CALENDRIER SCOLAIRE**

|  |  |
| --- | --- |
|  | |
| **Rentrée scolaire 2017** | Jour de la reprise le **lundi 4 septembre 2017** |
| **Vacances de la Toussaint 2017** | A la fin des cours du **vendredi 20 octobre 2017**  Jour de la reprise le **lundi 6 novembre 2017** |
| **Vacances de Noël 2017** | A la fin des cours du **vendredi 22 décembre 2017**  Jour de la reprise le **lundi 9 janvier 2018** |
| **Vacances d'hiver 2018 vacances de février 2018** | A la fin des cours du **vendredi 23 février 2018**  Jour de la reprise le **lundi 12 mars 2018** |
| **Vacances de printemps 2018 vacances de Pâques 2018** | A la fin des cours du **vendredi 20 avril 2018**  Jour de la reprise le **lundi 7 mai 2018** |
| **Grandes vacances 2018** | A la fin des cours du **vendredi 6 juillet 2017** |

Pour les personnes qui désirent me rencontrer, je reçois de préférence le jeudi et un mercredi sur 4 ou après 15h30 sur rendez-vous selon mes disponibilités.

**Le Directeur**

**M. Le Doujet**